

GUIDE PRATIQUE

INVESTISSEMENTS

QUELS MONTAGES FINANCIERS POUR
CONSERVER SON AGILITÉ

econocom

A PROPOS DES AUTEURS



Nicolas de Lépinay

Deputy Head Financements Structurés Groupe – Econocom

Face au défi de la Transformation Digitale, Econocom a développé de nombreux savoir-faire lui permettant de devenir un partenaire de référence, agile et capable d'accompagner ses clients dans ce nouvel environnement.

Pour adresser ces challenges, Nicolas met au service de ses clients, en France et à l'international, ses compétences financières, sa sensibilité aux enjeux stratégiques des directions générales afin de structurer les montages financiers les plus appropriés aux enjeux clients identifiés dans le but de faciliter leur évolution technologique.

Depuis son arrivée au sein du groupe Econocom, Nicolas a déjà accompagné une soixantaine d'ETI dans la mise en place de solutions complexes, structurantes pour accompagner leur croissance en mettant en place des contrats de location sur des actifs dans la mobilité, la production industrielle, les équipements de télécommunication, la logistique.

Diplômé d'HEC, il s'est forgé une expertise dans l'analyse et la structuration d'opérations financières après avoir œuvré près de 10 ans auprès de dirigeants d'entreprises en France et à l'international, les conseillant dans des opérations de haut bilan au sein du département Fusions-Acquisitions d'HSBC.

Il a donc par la suite rejoint Econocom pour accompagner les clients du groupe dans le financement de leur transformation digitale et développer alors un département de Financements Structurés.



Pierre Grenier

Directeur commercial, Expert en transformation digitale et stratégies de financement Econocom

Diplômé de Toulouse Business School, Pierre a d'abord travaillé dans le monde bancaire, avant de conduire plusieurs missions d'analyses stratégiques dans le secteur industriel.

En 2009, il rejoint les équipes d'Econocom, en charge de la promotion des solutions de financement de la transformation IT, digitale et industrielle.

Il a développé avec passion, depuis maintenant près de 10 ans, son expertise dans le financement de projets complexes, dans les domaines de la mobilité, de la production industrielle et de l'énergie.

Spécialiste des questions d'optimisation en environnement international, il accompagne les groupes français et internationaux dans l'accélération de leur transformation, en participant activement à l'organisation et la structuration de leurs opérations de financements, en collaborant avec les meilleurs experts du secteur.

Pierre a également accompagné plusieurs structures dans la mutation de leur Business Model, notamment sur les questions du passage de la possession à l'usage, avec toujours le même objectif : être le maillon de la chaîne qui permet d'accéder à plus de croissance et de valeur ajoutée pour le client final.

PRÉSERVER SON AGILITÉ FINANCIÈRE EN OPTIMISANT LE FINANCEMENT DE SES INVESTISSEMENTS

De quelle façon investir pour conserver de l'agilité ? Avec les montages locatifs, vous disposez de solutions qui aident l'entreprise à financer des actifs spécifiques ou des projets, via une diversification des sources de financement, le tout en investissant à moindre coût.

Quelles alternatives dans le financement de vos actifs ?

Les sources de financement des entreprises sont multiples, et aussi bien internes qu'externes.

- **L'autofinancement paraît la plus facile à mettre en oeuvre** : l'accord de parties prenantes extérieures est de facto inutile et n'entraîne pas de frais externes pour l'entreprise. Il induit cependant un « **coût invisible** », à savoir le **coût moyen pondéré du capital (ou WACC)**, correspondant à l'espérance moyenne de retour des pourvoyeurs de fonds de l'entreprise (dette, actionnaires notamment).

- **L'augmentation de capital est une alternative**. Cependant, ce processus est long, contraignant et dilutif.

- **L'entreprise peut enfin recourir à des sources de financement externes.**

- les emprunts bancaires, la dette obligataire etc.
- la location : il s'agit d'un contrat de mise à disposition d'actifs où le client n'est pas ou plus propriétaire du bien loué, en échange d'un loyer sur une durée définie. Dans les contrats de crédit-bail, le client conserve une option à sa main (et sous réserve du paiement de cette option) lui permettant de redevenir propriétaire des actifs à l'issue du contrat.

L'ŒIL DU SPÉCIALISTE

**L'avis de Nicolas de Lépinay,
Deputy Head Financements Structurés Groupe Econocom**

- La location est une source de diversification de financement.
- La location est un support adapté pour permettre aux entreprises de se doter d'actifs tangibles et intangibles, car elle rend possible l'intégration du coût de l'évolution, la mise à jour et le renouvellement du matériel. Le pilotage d'un parc d'actifs est ainsi externalisé, permettant au client de se concentrer sur le coeur de son activité.
- Dans le cadre de grands projets, les entreprises ont souvent recours à des montages financiers dits structurés, reposant sur une dette bancaire ou obligataire et un véhicule / structure dédié(e). La location peut également s'inscrire dans les sources de fonds nécessaires à ces grands projets.
- Elle est parfaitement en phase avec la transition d'une économie de la valeur d'acquisition vers la valeur d'usage d'un point de vue financier.
- Plusieurs types d'entreprises peuvent être intéressés par cette offre locative, qui leur permettra de se concentrer sur leur coeur de métier :
 - les entreprises intensives en capital (domaine de l'énergie, entreprises de production, secteur des télécoms, entreprises logistiques, entreprises offrant des solutions à l'usage et avec des besoins d'investissements importants),
 - les entreprises dans des secteurs qui doivent innover, en lien avec l'amélioration de l'expérience client et l'optimisation des ressources : face aux contraintes opérationnelles, elles ont intérêt à laisser la propriété des actifs à un tiers et à se concentrer plutôt sur leurs usages,
 - les entreprises en forte croissance : une solution locative proposée par une entreprise de leasing indépendante peut présenter une réponse intéressante aux limites de crédits et d'encours de ses partenaires traditionnels.

Evolution des normes IFRS :

Faut-il continuer à louer ?

Avec la nouvelle norme IFRS 16, la distinction location simple / location financement disparaîtra pour les preneurs à partir de janvier 2019.

La dette induite sera désormais portée au passif du bilan, tandis qu'un droit d'utilisation sera inscrit à l'actif du bilan.

IFRS pour le 1^{er} janvier 2019

Les changements



AVANT IFRS 16

Seuls les contrats de location financière figurent au bilan

...

Les locations simples sont hors bilan

...

Les contrats de services où la redevance est basée sur l'usage d'un actif ne sont pas impactés par le chapitre IAS 17



AVEC IFRS 16

Il n'y a plus de distinction entre location simple et location financière. Tout sera inscrit au bilan.

...

Les contrats de location <12 mois ou pour des actifs dont la valeur unitaire est <5.000\$ peuvent être classés en engagements hors bilan

...

Seuls les contrats de services embarquant un actif seront classés hors-bilan : si l'actif n'est pas indentifié et/ou si le preneur n'a pas le contrôle de l'actif

Quelque soit l'évolution des normes IFRS, les avantages tant financiers que opérationnels de la location demeurent :



Outsourcing de la gestion,

pilotage de l'évolution des actifs, allocation des fonds propres sur des actifs coeur de métier.



Pas d'immobilisation de trésorerie

à la mise en place et à la réalisation du projet, via un étalement de la charge sur la durée de location.



Alignement des échéances

locatives avec la montée en charge du projet, sa saisonnalité, les revenus générés par les actifs sous-jacents...



Une source alternative

de financement en plus des lignes de crédits existantes.



Ne pas utiliser votre trésorerie peut être une décision saine de gestion.

Pour mémoire, le coût invisible (non-cash) de l'utilisation de votre trésorerie, correspond au coût moyen pondéré du capital (WACC), à savoir une pondération entre l'espérance de gain de vos prêteurs et des actionnaires.

Le renouvellement et l'update technologique de ses actifs, des sujets d'optimisation budgétaire

Attention : il n'est pas utile d'attendre l'épuisement de vos actifs pour les renouveler massivement. Au contraire, accompagner les cycles de vie de vos actifs impactés par l'évolution technologique avec des solutions adaptées comme les offres de financement de type revolving peut s'avérer précieux.

L'optimisation budgétaire permise par l'offre locative, renouvelable en permanence, permet une optimisation des performances des actifs et de la visibilité budgétaire, puisque l'entreprise dispose des ressources les plus innovantes et les plus récentes, avec des actifs 100 % opérationnels.

CONCLUSION

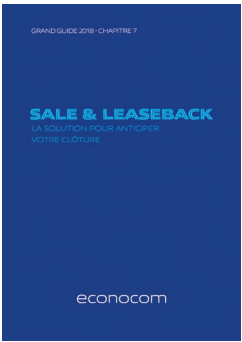
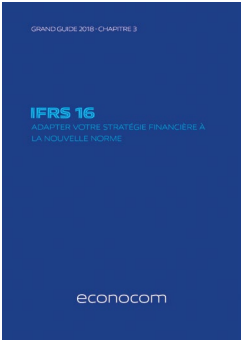
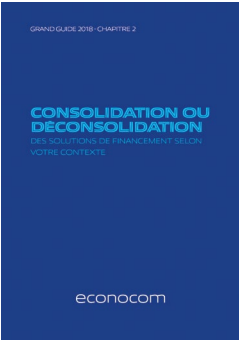
Divers moyens de financement sont aujourd'hui à votre disposition pour la réalisation de vos projets, la location financière se présente comme une alternative aux moyens « classiques ». Elle vous permet conjointement de piloter vos actifs (offrant une visibilité budgétaire par actif, un suivi de l'évolution...) en vous concentrant sur votre activité et non la propriété, tout en conservant votre capacité d'autofinancement ainsi qu'une forte flexibilité.

Afin d'optimiser les bienfaits de la location financière, il est important d'en déterminer au préalable le contexte et les objectifs.

« Bien que les
normes
financières
évoluent,
les bénéfices que
vous apportent
la location
demeurent. »

AUTRES PUBLICATIONS

Découvrez l'ensemble des guides pratiques



2018

econocom.com



econocom